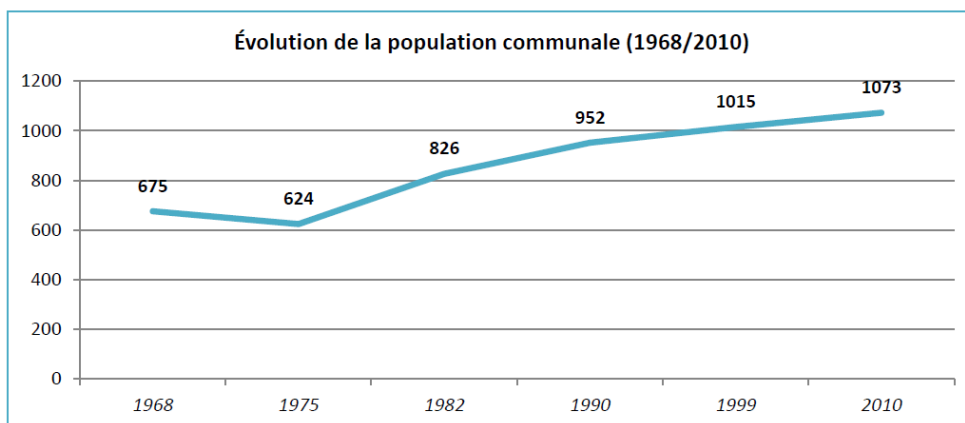


Voici les informations issues du diagnostic de la commune établi en 2015.

- **Une progression démographique constante et soutenue**

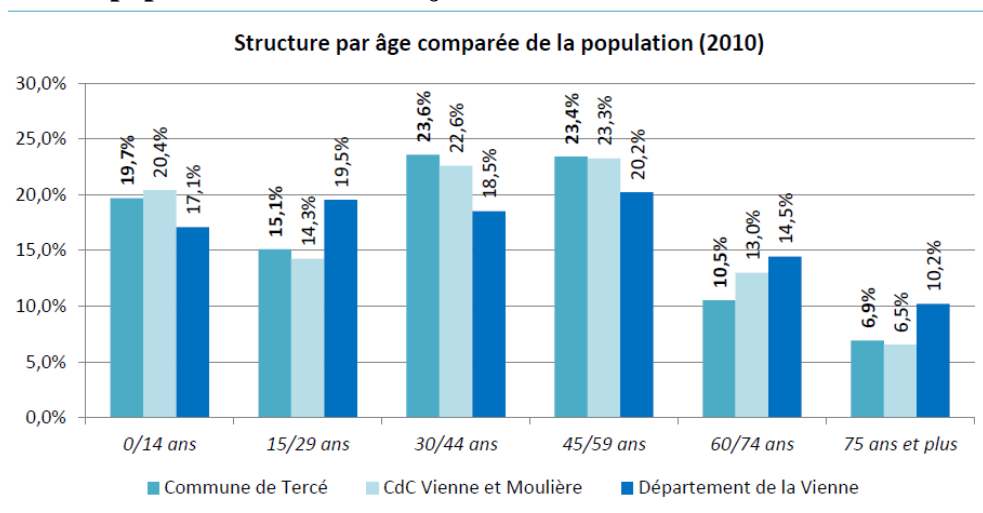
La commune de Tercé compte 1 073 habitants en 2010. Elle n'en comptait que 675 en 1968, soit une évolution globale de 59 % en quatre décennies et une augmentation moyenne de 1,45 % par an.



Source : INSEE, RP 1968 à 1990 dénombremments, RP 1999 et RP 2010 exploitations principales

Après l'enrayement de l'exode rural dans la première moitié des années 1970, la progression de la population est plus particulièrement marquée sur la période 1975/1990 avec une augmentation de population de 3,5 % en moyenne annuelle. Sur la période la plus récente, la moyenne annuelle est beaucoup plus faible avec 0,52 % entre 1999 et 2010.

- **Une population communale jeune**



Source : INSEE, RP 2010 exploitation principale

Les résultats du recensement de 2010 mettent à jour une structure de population assez jeune, caractérisée par une bonne représentation des 15 à 29 ans et des adultes âgés de 30 à 60 ans, ce qui confirme la vocation d'accueil de la commune pour les ménages actifs avec enfants. A l'inverse, les seniors (âge supérieur à 60 ans) sont moins nombreux en raison de l'absence de structure d'accueil sur la commune.

- **Une mobilité résidentielle plus faible que sur les autres territoires**

La mobilité résidentielle est définie par la fréquence de changement de logement par les ménages qui les occupent. Les chiffres publiés par l'INSEE montrent que les habitants de Tercé restent plus longtemps dans leur logement qu'en moyenne sur le territoire départemental. Cela est particulièrement vrai pour les personnes ayant emménagé sur la commune depuis plus de 10 ans, dont la part est de 10,6 points supérieure à la moyenne de la Vienne.

Cette situation s'explique par la part importante des propriétaires-occupants à Tercé en 2010 (83,8 %, en augmentation de 1,5 points par rapport à 1999), pour une moyenne de 60,9 % dans la Vienne. Les personnes qui achètent un logement sur la commune sont majoritaires et ont de fait tendance à rester longtemps dans leur logement.

### • Evolution de la population active

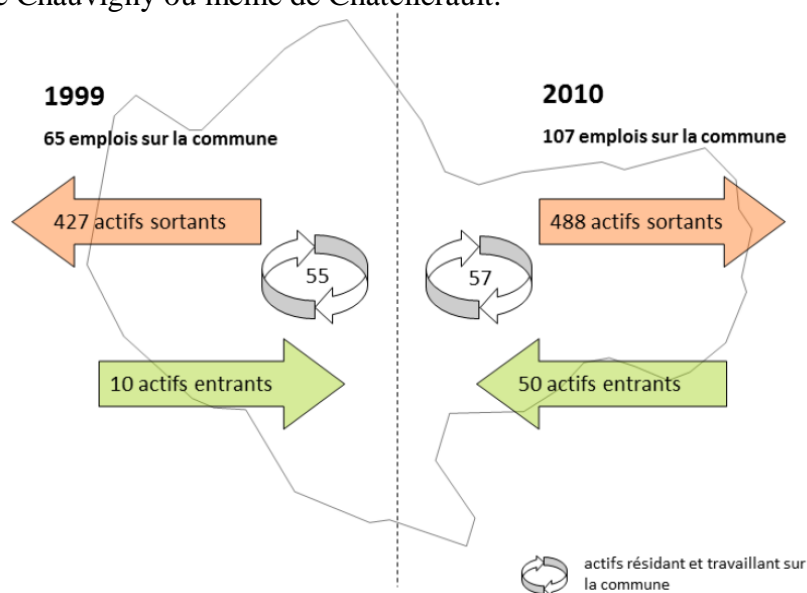
Les activités économiques présentes sur la commune génèrent un total de 107 emplois en 2010 (commerçant, artisans, agriculteurs, employés communaux...).

Évolution de la structure socio-économique communale	1999	2010	Évolution
Population totale de la commune	1 015	1 073	+5,7 %
- dont population de 15 à 64 ans	699	732	+4,7 %

<b>Population active totale</b>	<b>518</b>	<b>566</b>	<b>+9,3 %</b>
- dont actifs ayant un emploi (population active occupée)	482	540	+12,0 %
- dont actifs au chômage	36	26	-27,8 %
<b>Population inactive totale</b>	<b>181</b>	<b>166</b>	<b>-8,3 %</b>
- dont élèves, étudiants et stagiaires	93	54	-41,9 %
- dont retraités et préretraités	38	73	+92,1 %
- dont autres inactifs	50	39	-22,0 %

Population active résidant et travaillant dans la commune	55	57	+3,6 %
Population active résidant mais travaillant hors commune	427	483	+13,1 %

Mais une très large part des actifs de la commune travaille sur les pôles d'emploi de Poitiers, de Chauvigny ou même de Châtelleraut.



Sur notre territoire, les déplacements automobiles sont indispensables pour rejoindre les lieux de travail, de domicile, de commerce et de services, de loisirs et de culture qui sont éloignés les uns des autres. Les ménages s'installant sur la commune comportent souvent deux

personnes actives qui exercent leur profession sur deux lieux différents. C'est pourquoi le nombre de véhicules par foyer est en augmentation constante depuis une décennie. La commune se situe ainsi largement au-dessus la moyenne départementale.

Territoire	1999		2010	
	Tercé	Dpt. de la Vienne	Tercé	Dpt. de la Vienne
Au moins 1 voiture	93,2 %	85,4 %	94,4 %	83,4 %
1 voiture	31,3 %	45,6 %	33,1 %	47,0 %
2 voitures ou plus	61,8 %	39,9 %	61,3 %	36,4 %

Source : INSEE – RP 1999 et 2010 exploitations principales

#### • Les paysages

Le Plan Local d'Urbanisme doit également intégrer l'aménagement durable du territoire communal. Ces réflexions doivent contribuer à enrayer la perte de biodiversité, à maintenir et restaurer ses capacités d'évolution et à préserver les services rendus, tout en prenant en compte les activités humaines.

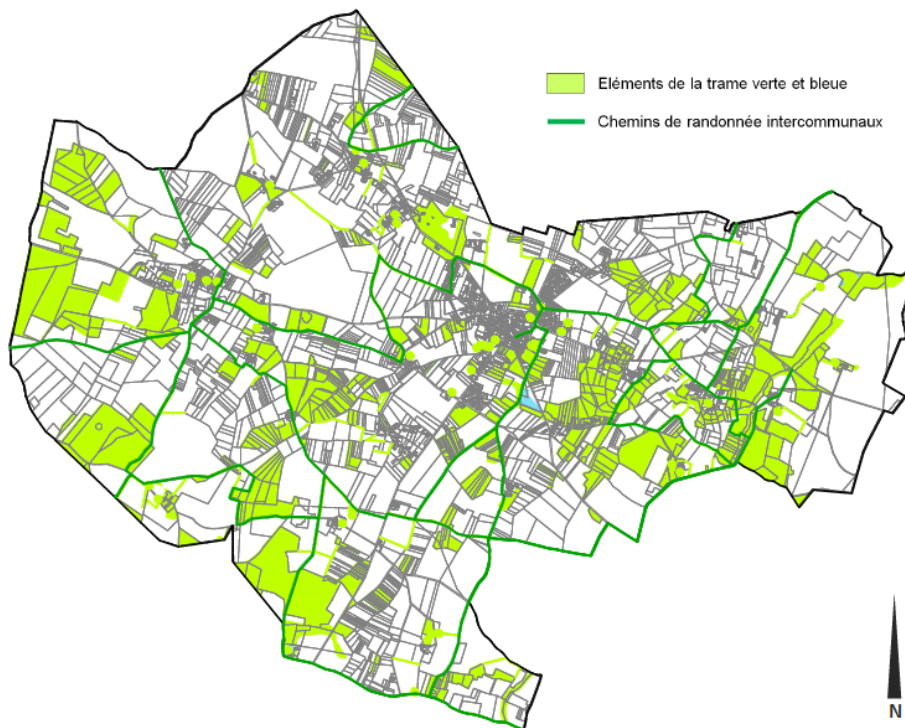
En 2010, les surfaces agricoles utilisées représentent 58 % de la superficie du territoire communal ; il s'agit à 98% de terres labourables.

De nombreux bosquets, constitués de feuillus, sont encore présents sur le territoire communal (352,12 hectares, soit 14,96% du territoire communal). La multiplicité des bosquets crée un potentiel intéressant du fait d'un linéaire conséquent de lisières.

Pour relier ces réservoirs, les espaces agricoles ouverts de Tercé comportent peu de haies bocagères ou d'arbres isolés. Or ces éléments participent à la création de paysages divers et variés, contribuent à une meilleure qualité des eaux, et constituent des zones de refuge pour la biodiversité.

Enfin le fond de plan cadastral et les photographies aériennes révèlent sur la commune de Tercé, l'existence d'une quarantaine de mares.

Un inventaire de tous ces éléments a été réalisé par un groupe de travail associant élus et habitants de Tercé. La cartographie définitive est encore en cours de validation.



Source : Cadastre DGFIP, chemins de randonnée Communauté de Communes  
« Vienne et Moulière, Conseil Général 86 (PDIPR) – Échelle : 1/40 000<sup>ème</sup>

*Carte en cours de validation*